

Infinitif ou participe passé des verbes en -er Comment choisir ?



Quand on écrit, il peut arriver de confondre participe passé et infinitif pour les verbes en **-er**, car les deux formes se prononcent de la même façon.

Pour ne plus hésiter, vous pouvez remplacer le mot par un verbe du 3^e groupe, comme *prendre*, pour lequel la différence entre **participe passé** et **infinitif** s'entend.

Si le remplacement est possible avec prendre à l'infinitif, il faudra écrire **-er** à la fin du mot.

Si non, c'est qu'il s'agit d'un participe passé.

Par exemple :

Je vous ai manqué__ de respect, je vous prie de m'en excus__.

Ici, si on remplace *manqué* par *prendre*, la phrase n'a plus de sens.

On écrit donc manqué**é**.

Remplacer *excuser* par *prendre* est possible : *je vous prie de m'en prendre*. Il s'agit donc d'un infinitif.

On écrira donc :

Je vous ai manqué**é** de respect, je vous prie de m'en excuser**er**.

À noter :

Dans certains cas, les deux formes sont correctes, mais n'ont pas le même sens.

→ *Ferm**é** à 19h* signifie un état : c'est fermé à 19h.

→ *Fermer**er** à 19h* sert à donner une instruction : il faudra penser à fermer à 19h.



Ainsi, quand vous révisez votre texte, pour savoir si le verbe est à l'infinitif ou au participe passé, vous pouvez le remplacer par un verbe du 3^e groupe à l'infinitif. Si la phrase a toujours un sens, il faudra écrire **-er**. Si la phrase n'a plus de sens, c'est qu'il s'agit d'un participe passé.